



DU CÔTÉ des enfants...

D'ici quelques mois, le centre de loisirs et l'accueil périscolaire auront un local dédié : le bâtiment technologique de l'ancien collègue (qui aujourd'hui appartient à la 3CBO), à deux pas de l'école. Le coût des travaux de remise aux normes est estimé à 150 000 € et sera partagé à hauteur de 50% entre la communauté de communes et la municipalité de Château-Renard.



BIENVENUE À LA NOUVELLE ÉQUIPE !

Le nouveau directeur de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs, Fabien Delamare, est un professionnel de l'animation... et un enfant de Château-Renard ! Son équipe est composée de Jérémy Simon-Côte, Jennifer Marzin, Amélie Rousseau et Martine Chapeleau. Tous travaillent matin, midi et soir, durant les jours d'école, pour le compte de la municipalité, et le mercredi et durant les vacances, au centre de loisirs 3CBO.

BIENVENUE À ESTELLE ET HLY, LES NOUVELLES ATSEM

Si les équipes enseignantes sont stables, en école primaire comme en école maternelle, nous avons souhaité en septembre, à l'école maternelle de Château-Renard, la bienvenue à deux nouvelles ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Hly et Estelle. Auparavant, Estelle était animatrice à l'accueil périscolaire, depuis sa création, en 2008.



DU CÔTÉ des aînés



100 BOUGIES !

Le 1er octobre, la Castelrenardaise Paulette Bernet a fêté ses 100 ans à la maison de retraite où elle réside. Le jour de cet anniversaire, cette enfant du pays avait autour d'elle sa fille Danièle et son gendre Alain Drouet, ex conseiller général du canton de Courtenay, aujourd'hui maire adjoint à Courtemaux. Jocelyn Buron est venu la saluer, ainsi qu'une délégation du club Soleil d'Automne. En effet, Mme Bernet est la doyenne du club, et si elle ne s'y déplace plus, elle continue de prendre symboliquement sa carte de membre, chaque année. Nous lui souhaitons de pouvoir inaugurer, dans un an, la nouvelle maison de retraite !

LE PÈRE NOËL PASSERA MALGRÉ LE VIRUS !

Après plusieurs hésitations compte tenu de la situation sanitaire, la mairie a souhaité maintenir le Noël de nos aînés mais sous une forme différente cette année. Ainsi :

si vous avez entre 65 et 70 ans, la mairie vous offrira un repas, reporté au printemps, en espérant que les conditions seront meilleures pour apprécier ce moment convivial.

si vous êtes âgés d'au moins 71 ans, vous aurez le choix entre - un colis composé de douceurs et gourmandises locales, qui vous sera remis à la mairie (sauf si vous avez un problème de mobilité) ou - le repas, reporté au printemps.

DU CÔTÉ de nos commerces

DU NOUVEAU EN COMMERCE !

Chrystelle Reuillard vient d'agrandir son commerce de la place de la République, en ajoutant un choix de vêtement féminins à son activité de presse, tabac, Française des Jeux, maroquinerie et bijouterie. Sa collection est cool et variée, facile à porter pour toutes les silhouettes et pour tous les âges. La majorité des tenues est taille unique, pour une silhouette décontractée.

DU CÔTÉ de la santé

LA TÉLÉMÉDECINE, UNE ALTERNATIVE



Après le départ en retraite du Dr Donnet il y a 2 ans, c'est au tour du Dr Huber de faire valoir ses droits pour la fin de cette année. Rappelons que les Dr Fournier et Ragin continuent d'exercer dans notre commune. La téléconsultation peut pallier le départ de nos médecins généralistes. Ainsi, le cabinet de téléconsultation de Château-Renard a été installé au sein du cabinet médical depuis le 1er août. Quatre infirmières libérales y assurent par alternance une permanence, le mardi de 13h00 à 16h30. La consultation dure 20 mn, patient et infirmière étant en visioconférence avec un médecin de la société Healphi. Veuillez respecter votre RDV de téléconsultation, comme tout RDV chez le médecin, ou décommandez longtemps à l'avance, en cas de force majeure.

La **Téléconsultation** avec un **médecin** et une **infirmière**

Pour prendre rendez-vous :

☎ 02 38 92 70 98

@ www.healphi.com

Une autre solution pour trouver un médecin : <https://www.doctolib.fr/> Ce site vous permet d'accéder aux disponibilités de professionnels de santé et ainsi de pouvoir prendre rendez vous en ligne, 24h/24 et 7j/7, pour une consultation physique ou vidéo.



SOLIDAIRES

Dans le cadre d'Octobre Rose, la nouvelle équipe municipale s'est spontanément mobilisée pour cette cause, qui concerne les femmes comme les hommes : la lutte contre le cancer du sein, et en amont, sa prévention grâce au dépistage.

Tandis que la mairie s'est parée, pour la première fois, des couleurs d'octobre Rose, et qu'une partie de l'équipe arborait le temps d'une photo les couleurs de la solidarité, une soirée d'échanges aurait dû être organisée le vendredi 30 octobre à la salle des fêtes, mais a été annulée en raison de la mise en œuvre du couvre-feu du 22 octobre.

En partenariat avec le VOX, le spectacle «La vie va où ?» de Michèle Guigon, drôle et bouleversant, devait être projeté et des échanges intéressants devaient avoir lieu avec Gérard Lécole, président de CAP Saint-Martin, d'autres membres de cette association de Charny, et avec le docteur et écrivain Catherine Armessen. Nous les remercions d'avoir répondu favorablement à notre invitation, ainsi que Bernard Pavelek, réalisateur, et Anne Artigau, metteur en scène.

COFEL (Comité Féminin du Loiret pour le dépistage du cancer du sein) - 21 avenue de Paris à Orléans (02 38 55 38 98).

DU CÔTÉ de nos associations



ART ET ARGILE, DIX ANS DÉJÀ !

L'atelier de modelage Art et Argile vient de fêter ses 10 ans ! Sylvie Szigeti est la fondatrice de ce atelier, qui compte 40 inscrits, dont 15 personnes qui viennent chaque semaine, des artistes amateurs qui viennent du territoire mais également de l'Orléanais, et de niveaux, de parcours et d'inspiration hétéroclites, ce qui ravit Sylvie Szigeti : « J'aime la variété des demandes. Je suis là pour trouver les solutions techniques, en laissant toute liberté et en donnant confiance en soi. »

POUR LE COMICE AGRICOLE, TOUT LE MONDE DANS LES CHAMPS !

Une réunion publique devait se tenir le lundi 09 novembre à 19h à la salle des fêtes pour présenter dans ses grandes lignes le programme du week-end du 28 et 29 août 2021. Elle a également été annulée et une date sera refixée ultérieurement.

Tous les habitants sont invités à décorer leur maison, vitrine et jardin. Pour cela, vous pouvez vous adresser à la mairie pour commander du papier crépon jusqu'au 15 décembre 2020.

Et pour une bonne organisation et une belle réussite de cet événement, le comité d'organisation du comice et la municipalité comptent sur l'aide et l'implication de ses Castel-Renardais.

**PARCE QUE LE COMICE
AGRICOLE SE PRÉPARE
MAINTENANT !**



L'un des événements de la fin de l'été aura été l'ouverture de la boutique des Éleveurs de La Charentonne, située au Rû Charlot, à la place des Trois Gourmands. Cette boutique propose de la boucherie, bien sûr, la Charentonne étant spécialisée dans la découpe, la transformation et la commercialisation de viandes. Mais sont proposés également de la charcuterie, de la laiterie, du fromage à la coupe, des légumes et des fruits frais.

Les Eleveurs de la
Charentonne Château-Renard



LES BONS réflexes

RENDONS NOTRE VILLE PLUS ATTRAYANTE !

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins. Nous vous rappelons que les bacs à roulettes doivent être sortis uniquement la veille au soir et doivent être rentrés au plus vite, après le ramassage.

Le bac ne peut rester en permanence sur le trottoir, devant chez vous, au titre de la salubrité mais également parce qu'il ne doit pas gêner la circulation des piétons sur le trottoir. Le

maire pourra, en cas d'inobservation des prescriptions, prendre toute mesure ou sanction en la matière.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie : du lundi au samedi (sauf jours fériés) : 9h00 à 11h50 et de 13h30 à 17h20. <http://www.3cbo.fr/>

-Ordures-menageres
C'est par de petits détails que nous améliorerons notre cadre de vie !

CONSIGNE À RESPECTER



Présenter le bac de manière visible, poignée tournée vers la route



Sortir le bac la veille du jour de collecte



Rentrer le bac après la collecte pour laisser la voie libre

A NE PAS FAIRE



Ne pas surcharger le bac et fermer le couvercle



Ne pas déposer de sac hors du bac



Ne pas mettre les déchets en vracs à côté du bac

TU JETTES TON MASQUE PAR TERRE ?

Des masques déjà portés, sont jetés dans la rue à même le sol, non loin de l'entrée de nos commerces, de nos écoles, sur les trottoirs, mais aussi en pleine campagne, sur les accotements ! Nous sommes face à des incivilités ... Cela dénote chez leurs auteurs un irrespect total de l'environnement mais aussi de la santé des autres, et, en particulier, des agents municipaux chargés du nettoyage de la voirie. Pour lutter contre les risques de propagation du Covid-19, il est indispensable que chacun respecte les règles sanitaires en vigueur, parmi lesquelles celle de jeter ses masques dans la poubelle des ordures ménagères (de préférence enveloppés dans un sac en plastique bien fermé).

Encore plus durant cette période sanitaire, nous devons tous montrer l'exemple !

TU AS 16 ANS ? PENSE À TE FAIRE RECENSER !

C'est une démarche obligatoire que tu peux faire seul(e) auprès de la mairie, à partir du jour de tes 16 ans, ou que l'un de tes parents peut faire à ta place. Il suffit d'apporter : une pièce d'identité, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. La mairie te délivrera une attestation de recensement, qui te sera nécessaire pour te présenter aux concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.). Le recensement militaire permet aussi de te convoquer pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC) et de t'inscrire sur les listes électorales à tes 18 ans.

A noter dans ton portable ...



St Sébastien



ET SI CHÂTEAU m'était conté

SAINT-SÉBASTIEN, SES ÉGLISES, SES FORGES

Le nom originel de Saint-Sébastien est « Montigny-en-Gâtinais », Montininiacum signifiant en latin « le domaine du petit mont, de la colline ». Du 8ème au 11ème siècle (époque carolingienne), la paroisse construit consécutivement deux églises. Le prieuré de Molesmes était en effet important, puisqu'il fonda le prieuré de Saint-Jean de Douchy et desservit pendant deux siècles les paroisses de Chuelles et de Saint-Firmin. En outre, le bourg de Montigny comptait 300 habitants, avec plusieurs forgerons, utilisant sans doute le moulin de Montigny (plus tard moulin de Talot). Le seigneur de Molesmes l'administrait. Le hameau de Montigny fut totalement incendié par les Anglais, lors de la guerre de Cent ans, en 1421. Après 75 ans d'abandon, on reconstruisit l'église sous le nom de Saint-Sébastien, invoqué contre les pestes. Les habitants revinrent dans le hameau. Cependant, pendant les guerres de religion, la nouvelle église fut détruite, et fut remplacée par une chapelle, au début du 17ème siècle. Parallèlement, la forge était redevenue la spécialité du hameau, jusqu'à son déclin, au début du 19ème siècle.

(D'après Paul Gache, source Syndicat d'Initiative de Château-Renard)

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, adopté le 15 octobre 2020, par délibération à l'unanimité, l'espace réservé à l'expression des conseillers élus sur la liste minoritaire, sera d'une page entière sur le bulletin annuel de janvier.



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »